

Compte-rendu du Conseil d'école

jeudi 21 mars 2024 18h

école maternelle du Paradis, route d'Orléans St Doulchard,

ecm-le-paradis-st-doulchard@ac-orleans-tours.fr

Membres présents:

- Représentantes des parents d'élèves: Mmes Douarin, El Massoudi et Bouquin
- Mairie de Saint-Doulchard : Mmes Chapat et Barachet (affaires scolaires)
- Enseignantes : Mmes Vallet, Moreau et Busa.
- Déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Pitault

Membre absent excusé:

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Goblet

ORDRE DU JOUR.

A. Vie scolaire.

Le 24 novembre, au matin, un exercice de mise à l'abri a été réalisé : les enfants étaient dehors, ils sont rentrés rapidement au son d'une vuvuzela. Une note explicative a été donnée dans chaque cahier.

Un deuxième exercice « incendie » a été réalisé : le lundi 18 mars, les enfants n'ont pas été prévenus. La sortie s'effectue en quelques minutes.

Les services de PMI ont réalisé la visite médicale des PS les plus âgés et des MS non vus l'année dernière.

Le photographe passera à l'école le vendredi 22 mars au matin. Pour des raisons pratiques et de coopératives distinctes entre les 2 écoles, les enfants de maternelle et de primaire ne sont pas réunis.

Depuis la pandémie de covid, l'équipe a décidé de faire 2 parcours distincts dans l'école : une entrée et une sortie par la salle de motricité pour les parents de PS, une entrée et une sortie par la porte principale pour les parents de MS et GS.

A ce jour, une seule famille ayant des enfants scolarisés en PS et GS peut déroger à cette règle ainsi que le parent avec une poussette.

Il est demandé à chacun de respecter ce sens de circulation.

Il est aussi demandé aux adultes de laisser les vélos ou les trottinettes au niveau des parkings vélos. **Dans l'enceinte de l'école, tout le monde circule à pied.**

Une fois les parents partis, l'entrée de personnes étrangères est contrôlée : du personnel communal peut venir faire des réparations urgentes. Hormis ce personnel, aucune personne n'entre sans autorisation et motif.

Une opération torchon-année olympique en partenariat avec Initiatives a été proposée.

Les parents apprécient l'affichage des activités périscolaires.

Une donation de 350 euros a été réalisée par l'Amicale des parents. L'équipe éducative l'en remercie. Cet argent permettra de financer des sorties et des transports.

La tenue unique :

Le jeudi 22 février, les représentants des parents ainsi que les enseignants ont été conviés à une réunion en mairie durant laquelle monsieur le Maire a exposé son projet d'une expérimentation de la tenue unique dans les écoles de St Doulchard.

Durant cet échange, il a été indiqué qu'une réunion d'informations était prévue le mardi 12 mars à 18h à l'école maternelle. Elle était organisée à la demande des représentants pour échanger avec les parents. Il a été aussi évoqué la nécessité de s'assurer que tous les parents aient bien accès à toutes les informations et aient le temps de s'exprimer. Ainsi, il a été proposé de s'organiser comme les élections des représentants et de procéder à une consultation sur une semaine.

Dans un mail du 27 février, la semaine du 29 mars au 5 avril a été proposée.

Pendant les vacances de février (le lundi 4 mars) les familles ont reçu des informations via le kiosque famille sur le trousseau et sur l'organisation d'un référendum le mardi 12 mars de 16h30 à 18h45. L'école a été destinataire du message pendant les vacances, le 6 mars.

Lors de la réunion du 12 mars à l'école, des parents ont indiqué ne pas avoir eu connaissance du message via le kiosque famille et d'autres ont signalé être dans l'impossibilité de se déplacer jusqu'à l'école pour voter.

A ce jour, aucune communication officielle des résultats n'a été fournie à l'école ou aux représentants (les résultats ont été communiqués le lundi 25 mars).

Ainsi, à la demande des représentants des parents, une consultation à l'identique des élections des représentants a été organisée. Elle se déroule depuis le 15 mars et jusqu'au 22 mars pour que chaque parent ait le temps de s'exprimer. Le dépouillement aura lieu à l'école le vendredi 22 mars à 17h.

Un conseil d'école extraordinaire sera organisé ensuite pour répondre à la question de la décision de mettre en place ou non l'expérimentation de la tenue unique à la maternelle du Paradis. Celui-ci se tiendra le jeudi 28 mars à 17h15.

B. Actions réalisées, en cours et à venir.

Un spectacle de Noël (Mission top cyclette) offert par la Mairie a été proposé aux enfants le mardi 12 décembre au matin au centre socio culturel.

L'opération « couleur olympique » avant les vacances se poursuit : rouge avant les vacances de fin d'année et noir avant les vacances de février.

Les MS sont allés à la médiathèque le vendredi 26 janvier pour un raconte-tapis : « le bonhomme de pain d'épice ».

Les GS sont allés à la médiathèque le vendredi 2 février pour un raconte-tapis : « le grand cerf ».

Tous les enfants ont vu le film « Quel cirque ! » dans le cadre de maternelle et cinéma le 2 février.

Le gros matériel de gymnastique a été dans notre école durant toute la troisième période.

Le vendredi 23 février, les moyens et les grands sont allés à la MCB pour voir un spectacle participatif de danse : « Le large ».

Le cycle piscine pour les GS commencera le mardi 26 mars et se finira le mardi 25 juin. La classe est séparée en 2 : un groupe va à la piscine et un groupe reste en classe avec Mme Vallet.

Comme l'année dernière, l'école a participé à la semaine des langues le lundi 18 et le mardi 19 mars : un album connu de tous les enfants (Vive le sport) a été lu dans différentes langues. Nous remercions les parents qui sont venus lire le livre en portugais, turc, allemand, roumain et anglais. L'album sera ensuite enregistré en anglais sur le bookinou.

L'école participera à l'exposition organisée par la médiathèque du 10 avril au 4 mai en prêtant le livre pop up fabriqué l'année dernière.

Chaque enfant va réaliser une production plastique qui sera donnée à l'hôpital de Bourges pour décorer les couloirs du service de néonatalité.

Une matinée jeux n'a pu être organisée en moyenne section le vendredi 23 février faute de participants.

Des activités Montessori à proprement parlées ne sont pas proposées aux enfants.

La soirée du mardi 4 juin ainsi que la journée du mardi 2 juillet sont à réserver. Des informations seront données ultérieurement.

Deux sorties à la MCB sont déjà prévues : le troisième film dans le cadre de « maternelle et cinéma » et un spectacle pour les PS/MS.

Nous précisons que « la sortie de fin d'année » n'est pas un incontournable de l'année scolaire. Un pique-nique peut être organisé s'il devient nécessaire lors de l'organisation de la journée scolaire.

C. Questions diverses.

Les cendriers vont être déplacés pour rendre l'esplanade devant l'école une zone non fumeur. Les cendriers seront installés dans un nouvel endroit plus éloigné.

La question de l'éclairage de l'esplanade reste en suspend, il n'a pas été défini si ce dernier fonctionnait ou non. Après vérification, l'éclairage ne fonctionne pas.

La circulation sur les parkings est délicate. Une demande est faite pour installer un panneau « Circulez au pas ». Il est rappelé que le stationnement devant les logements est réservé aux résidents.

Une solution pour désengorger les parkings peut être l'utilisation plus fréquente des bus.

Les représentantes de la Mairie étaient surprises par la question concernant les occupants des logements au sein des écoles du Paradis et assurent qu'aucun contact entre les habitants et les enfants n'est possible. Nous invitons les parents d'élèves ayant exprimé des inquiétudes à nous contacter par mail ou via la boîte aux lettres s'ils disposent de plus d'éléments tangibles ou s'ils souhaitent formaliser une demande à l'attention de Monsieur le Maire.

Prochain conseil d'école : lundi 20 juin 2024 à 18h

Les représentants des parents d'élèves de l'école maternelle du Paradis